



Entreprise : comment réussir le dialogue social en France ?

Colloque, 17 avril 2018

Introduction, par Jean Grosset

Le titre est un peu ambitieux. C'est quelque chose d'important, c'est un peu symbolique pour l'Observatoire du dialogue social. Et puis lorsque nous – les quelques femmes et hommes qui participent à l'Observatoire du dialogue social – avons eu cette idée, nous souhaitions premièrement tout simplement faire reconnaître un engagement qui, pour nous, est assez noble, qui est l'engagement syndical. Il n'y a pas un engagement noble qui se fait dans l'engagement politique, qu'il faut respecter bien sûr, et l'engagement syndical de seconde zone. Nombre d'entre vous le mettez en application dans les entreprises ou l'administration, nous considérons qu'il est très important, que cet engagement syndical nécessite ce qu'il est convenu d'appeler, lorsque nous parlons entre nous, le dialogue social. Qui dit dialogue social, vous le savez, dit respect des partenaires, négociation loyale, information loyale et dit enfin une volonté, de part et d'autre, de coconstruire et de bâtir des compromis.

Donc l'Observatoire du dialogue social, ce n'est pas un syndicat. Les militants et militantes des organisations syndicales savent ce qu'ils ou elles ont à faire. C'est simplement un point d'étude, un point de référence, un point de réflexion. Concernant sa composition, nous avons un certain nombre de militants et de militantes de la CFDT, comme Dominique Gillier, de la CFTC comme Pascale Coton, de l'UNSA comme Vanessa Jereb ; d'autres ont été militants syndicalistes à une période de leur vie – je pense à Alain Olive, à Jacky Bontemps, mais il y avait aussi des RH, des représentants de structures partenaires, des représentants de Sindex à l'époque ou d'Orseu, et puis des juristes, des membres du Conseil d'État.

Quel était l'objectif ? Tout d'abord d'avoir un point de réflexion entre nous, avec une certaine humilité. Nous ne sommes pas un groupe de syndicologues qui, n'étant plus en mandat, ont du temps à perdre. Mais simplement nous essayons de discuter et faire converger les points de vue.

Je fais une petite liste de ce que nous avons pu faire. Nous avons organisé un certain nombre de soirées thématiques, auxquelles d'ailleurs certains d'entre vous ont participé.

À une certaine époque difficile, nous avons fait venir Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen, dans une situation que vous imaginez et qui vous évoque quelques souvenirs de la loi dite « loi Travail ». Nous avons fait une autre rencontre avec un représentant de l'OIT. Nous avons réfléchi aussi avec Christophe Sirugue un soir, en présence d'un représentant de IG Metall et de Marylise Léon, qui était intervenue.

Il s'agit donc d'un lieu de discussion. Nous essayons de nous forger un point de vue en nous écoutant les uns les autres. Comme il ne vous aura pas échappé, nous avons un point de vue réformiste ; les organisations syndicales qui composent cet Observatoire ont d'ailleurs un cap affiché extrêmement réformiste. Nous avons aussi produit plusieurs notes. Il y a eu Dominique Gillier qui a participé à cette production-là, en rédigeant une note sur la branche, en pleine discussion sur les thématiques de la hiérarchie des normes, des entreprises et des branches. Nous avons publié un document sur cette question. Nous avons également publié une vidéo sur les travailleurs détachés, de même qu'une réflexion que nous avons partagée avec Alain Olive, Dominique Gillier et moi-même, en pleine loi travail, sur « Qu'est-ce que la démocratie sociale ? ». Dernièrement, nous avons publié une note sur le rapport Spinetta.

Dernièrement, nous avons eu une soirée de réflexion tout à fait d'actualité qui portait sur « le dialogue social dans la fonction publique ». Il y avait un représentant de l'UNSA-Fonction publique, Christian Chevalier, des directeurs de ressources humaines de la fonction publique, du ministère des Armées, et l'ancien directeur de ressources humaines de Najat Vallaud-Belkacem ; Mylène Jacquot nous avait fourni une contribution. Cette rencontre a également abouti à un document sur le dialogue social dans la fonction publique.

Voilà pour la sociologie de cet Observatoire, nos projets.

Par ailleurs, nous sommes dits souvent, lors de nos discussions, que quelle que soit l'origine de ces organisations elles avaient un peu le même point de vue, dans cette réflexion qui était la nôtre. Et souvent nous pouvions écouter les unes ou les autres qui nous indiquaient un certain nombre de choses qui enrichissaient, parce qu'elles n'avaient pas les mêmes origines et c'était intéressant.

Dans le contexte actuel, la question de la réussite du dialogue social en France où l'avenir du syndicalisme réformiste est un thème évidemment extrêmement important, j'ai pu remarquer, non sans plaisir, que dans le *Libération* de vendredi, une tribune intéressante signés par les responsables CFDT, CFTC, UNSA avait été publiée, qui pose des questions actuelles, notamment celle de la démocratie sociale.

Afin que vous puissiez rentrer dans le débat, je remercie encore la Fondation Jean-Jaurès d'avoir monté, avec nous, cet Observatoire qui permet de mener une réflexion de fond. Et puis cette réunion, nos thématiques de réflexions, peuvent être utiles dans les questions syndicales. Comme vous, je n'ai pas renoncé à l'intérêt du syndicalisme, même s'il peut être mortel et c'est évident, ni renoncé aux questions essentielles qui sont le dialogue social : bâtir des compromis et défendre les salariés.

Cette réunion permet que des discussions publiques et que ses participants fassent un bout de chemin ensemble. Dès l'installation de cet Observatoire, nous avons prévenu

toutes les organisations syndicales qui existaient. Seules trois ont envoyé, dans cet Observatoire, des militants et militantes en mandat syndical, les autres n'ont pas voulu le faire. Je respecte les points de vue, mais c'est intéressant comme mode de réflexion. Enfin, cet Observatoire est un peu à votre disposition. Les organisations syndicales ont leur propre structure de formation, de réflexion, leur laboratoire d'idées. Ça ne doit pas entrer en concurrence, c'est un lieu commun et qui est à votre disposition.

Merci également à *Liaisons sociales magazine* d'avoir accepté d'animer cette réunion. Vous étiez d'ailleurs l'un des premiers à faire un article où Dominique Gillier et moi prenions la parole pour indiquer ce que nous faisons.

Bonne réunion, bons travaux. À nouveau, nous sommes à votre disposition pour faire ce qui vous paraît utile, car c'est un organisme qui doit servir à celles et ceux qui sont intéressés par le dialogue social et, en premier lieu, aux syndicalistes réformistes.